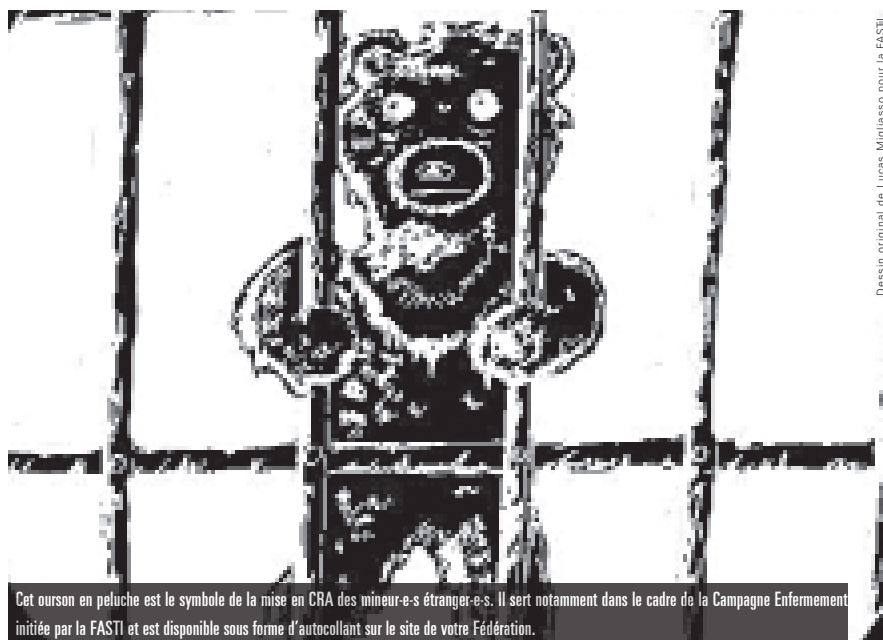


OUVRONS LES FRONTIÈRES

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ASTI



Dessin original de Lucas Migliasso pour la FASTI

Cet ours en peluche est le symbole de la mise en CRA des mineur-e-s étranger-e-s. Il sert notamment dans le cadre de la Campagne Enfermement initiée par la FASTI et est disponible sous forme d'autocollant sur le site de votre Fédération.

A lors que le candidat François Hollande s'engageait, durant sa campagne, à mettre fin à la rétention des enfants, son très droitier Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, vient de publier une circulaire plus que contestable.

Cette circulaire - qui ne s'applique pas à Mayotte - organise la mise à l'écart des migrant-e-s en les assimilant à des criminel-le-s... L'assignation à résidence oblige la personne étrangère à résider dans un lieu déterminé par l'administration pour 45 jours renouvelable une fois.

Cette mesure, qui révèle une fois de plus la logique criminalisante des politiques migratoires, revient à cantonner une personne dans un espace clos dans l'attente de leur expulsion. Ce type de mesure risque de surcroît de faciliter l'éloignement forcé des étrangers. Plus grave, une lecture attentive de cette circulaire laisse apparaître que la possibilité de placer en rétention les mineur-e-s n'est pas totalement abandonnée. En effet, on peut lire « pour les familles dont les garanties de représentation sont faibles et dont le comportement d'ensemble révèle une volonté manifeste de fraude [...]. L'assignation à résidence au domicile avec une vigilance toute particulière ou dans un autre lieu sous surveillance policière seront privilégiés... » Cette dernière précision ne laisse aucun doute sur la poursuite d'un enfermement larvé des personnes migrantes... Sous couvert de respect des textes internationaux et « d'humanitarisme », la France nie une fois de plus les droits des personnes migrantes. ■

EDITORIAL

L'interdiction de la garde à vue pour les personnes migrantes en situation irrégulière, la fin de la rétention pour les mineur-e-s... Autant d'avancées en trompe l'oeil concoctées par un gouvernement qui n'a de socialiste que le nom... Les personnes migrantes sont toujours considérées comme des criminel-le-s (lire ci-contre, NDLR), ils-elles risquent toujours leur vie pour arriver sur un continent où règnent les États qui ont mis à sac leur pays d'origine - esclavage, colonisation, capitalisme néo-colonial -.

C'est pourquoi, une exigence de radicalité pèse sur notre Mouvement. Nous ne pouvons composer quand il faut dépasser, abattre un système inégalitaire et mortifère. Dépasser le capitalisme, dépasser l'hétéropatriarcat, abattre les frontières... La lutte continue. L'été sera l'occasion pour l'équipe fédérale de peaufiner les projets de l'année prochaine : Congrès 2013, rencontres Regards Croisés, formations, brochures, sans oublier les réunions de Commissions qui sont tout à la fois l'un des moteurs de l'action fédérale mais aussi un temps privilégié pour écouter les militant-e-s du Mouvement des ASTI et orienter l'action de la FASTI en conséquence.

Le Bureau fédéral

Ouvrons les frontières Bulletin mensuel d'information des Asti

édité par la FASTI, 58, rue des Amandiers, 75020 Paris 01 58 53 58 53

Une information à communiquer, une idée à partager, un appel à manifester à relayer ?

Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyez un courriel à info@arobasefasti.org

Pour suivre l'activité de la FASTI en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à info@arobasefasti.org

Rédaction et Mise en Page: Simon Mazurelle

Conseil et support technique : Ateliers et Chantiers Réunis

Engagée au sein de L'Observatoire de l'Enfermement des Etrangers, la FASTI a participé à plusieurs mobilisations parmi lesquelles la lutte contre la mise en CRA des mineur-e-s et de leurs familles. Afin de ne pas se mettre en porte à faux avec ses valeurs - liberté d'installation et de circulation, fermeture des CRA - la FASTI n'a pas souhaité s'engager dans certaines luttes portées par l'OEE. Ainsi, nous ne nous sommes pas prononcés sur la plateforme des revendications d'accès des associations aux lieux de rétention ni sur le décret organisant cet accès. Pour argumenter son refus, la FASTI a répondu à ce questionnaire de l'OEE.

La FASTI reste ferme sur sa position anti-CRA

Pourquoi votre association souhaite-t-elle disposer d'un droit d'accès dans les lieux de rétention ?

La FASTI ne souhaite pas se positionner sur la question du droit d'accès dans les lieux de rétention. Elle participe aux différents groupes de travail au sein de l'OEE et soutient ses initiatives mais ne milite pas sur la question de l'accès des associations au CRA.

Le Mouvement des ASTI demande, depuis l'ouverture du Centre de rétention d'Arc en 1963, l'arrêt de l'enfermement des personnes migrantes sous toutes ses formes (lieux de rétention, camps ouverts ou fermés etc.). Pour les militant-e-s du réseau des ASTI, envisager de se battre pour un droit d'accès des associations aux centres d'enfermement, revient à accepter le principe de leur existence et par voie de conséquence la criminalisation des personnes migrantes. C'est pourquoi la FASTI ne souhaite pas s'engager sur cette

voie. Nous pensons que nous devons lutter pour la fin de l'enfermement administratif des migrant-e-s et mettons ainsi l'ensemble de nos moyens à l'exécution de cet objectif.

Avez-vous déjà accédé aux lieux de rétention ? Dans quel but ?

Les bénévoles du réseau des ASTI accèdent aux lieux de rétention dans le cadre de leur travail quotidien de solidarité avec les migrant-e-s. Il s'agit de poursuivre l'accompagnement de migrant-e-s suivi-e-s dans le cadre d'une permanence juridique et qui auraient été placés en rétention suite à leur arrestation. Le soutien apporté consiste à essayer d'obtenir l'annulation de la décision de placement en rétention. Il s'agit ici de différencier une action de solidarité de terrain portée par l'ensemble des bénévoles des ASTI, de l'action politique de leur Fédération caractérisée par le refus de la pénalisation du séjour irrégulier et par la réaffirmation des principes de liberté de

circulation et d'installation.

Votre association-a-t-elle les moyens d'exercer ce droit d'accès ? Selon quelle fréquence ? Sur tout le territoire ou seulement sur une partie ?

Toutes les ASTI implantées à proximité de lieux d'enfermement interviennent lorsque nécessaire. Elles sont également régulièrement mobilisées pour des actions de protestation devant les CRA.

La FASTI s'est mobilisée devant et autour des CRA à de nombreuses reprises depuis leur création, par exemple récemment devant le CRA de Nîmes en 2010, en 2011 et 2012 à Rennes, à Lyon chaque année lors des rassemblements, par sa présence et son soutien aux détenus du CRA du Mesnil-Amelot 2 en 2008 etc. ■

Retrouvez tous les travaux de l'OEE sur le site : <http://observatoireenfermement.blogspot.fr/>

Les Commissions de la FASTI au travail

COMMISSION FEDERALE FEMMES

La Commission Femmes vous informe de ses prochaines rencontres :

Samedi 29 et dimanche 30 septembre aura lieu la prochaine réunion de la commission Femmes ainsi qu'une formation sur la question de la traite des êtres humains. Cette formation interne est mixte, ouverte à toute personne du mouvement des ASTI. Elle aura lieu le samedi matin. Afin que cette formation réponde à vos besoins et attentes nous vous invitons à nous faire part des sujets que vous aimeriez voir abordés plus spécifiquement.

Samedi 10 et dimanche 11 novembre 2012 : réunion de la commission Femmes
Samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2012 une formation « accueil violences » sur le droit au séjour et l'accompagnement des femmes étrangères victimes de violences dans les permanences est prévue.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent !
l.chevallier@fasti.org. ■

COMMISSION SÉJOUR-EUROPE

Le 30 juin dernier, La Commission Séjour-Europe a organisé une formation sur le droit au séjour pour soin des étranger-e-s malades. C'est à Didier Maille, du Comede qu'a fait appel la Commission pour assurer cette formation qui a rassemblé une quinzaine de militant-e-s du Mouvement des ASTI. Après avoir étudié les conditions du DASEM, les militant-e-s des ASTI sont revenu-e-s sur la nécessité de distinguer la Carte de Séjour Temporaire / Autorisation Provisoire de Séjour. Ils-Elles ont évoqué la multiplication des Autorisation Provisoire de Séjour en lieu et place de l'autorisation de séjour d'un an : une pratique illégale. Ils-elles ont travaillé sur quatre cas pratiques par groupe de trois. A l'occasion de cette

formation, un recueil de jurisprudence élaboré par l'ADDE, la Cimade et le Comede a été distribué. Compte tenu du succès de cette formation, une seconde session devrait être envisagée au second semestre 2012. ■

COMMISSION NORD-SUD

Le 28 septembre prochain, la Commission Nord-Sud renouera avec les Rencontres Regards Croisés. La première rencontre sera consacrée à la Palestine. Le lendemain matin, une réunion de la Commission sera organisée au Siège de la FASTI.

Par ailleurs, la Commission est en train de finaliser sa brochure sur le Sahara Occidental que les militante-s du Mouvement des ASTI recevront dans le courant du mois de septembre. ■

La FASTI, représentée par Odile Schwertz-Favrat et Vanessa Fourez, a participé à l'Université d'été de la solidarité internationale organisée par le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement). L'occasion pour la FASTI de présenter sa campagne contre l'enfermement des personnes migrantes, le projet Boats4People et de sensibiliser les participant-e-s au sort funeste réservé par l'Europe aux personnes migrantes et au-delà à nos positions pour la liberté de circulation et d'installation.

La FASTI à l'Université d'été du CRID



Deux jeux de société conçus par le Secours Catholique et Forum Réfugiés ont été utilisés pour permettre aux participant-e-s de se glisser dans la peau d'un migrant-e-s et découvrir les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées.

Dans le cadre de l'Université d'été de la solidarité internationale, plusieurs associations (la Cimade, Emmaüs international, Enda Europe, le réseau Eunomad France, Forum réfugiés et la FASTI) ont organisé un module de formation sur la thématique « réinventer un monde de mobilités » les 5 et 6 juillet dernier.

Après avoir posé les termes du débat (l'Europe forteresse et l'enfermement des migrant-e-s, l'hospitalité et le droit d'asile, l'instrumentalisation du « co-développement » etc.), les participant-e-s « ont vécu » les multiples obstacles rencontrés par les migrant-e-s et les demandeur-euse-s d'asile à travers deux jeux de société conçus par le Secours Catholique et Forum Réfugiés.

Ces jeux, qui amènent chacun-e à entrer dans la peau d'un personnage, ont permis de souligner la vulnérabilité des migrant-e-s chassé-e-s par les autorités nationales et exploité-e-s par les réseaux mafieux, et de déconstruire les préjugés dont ils/elles sont victimes.

Face aux dénis des droits fondamentaux des personnes migrant-e-s et aux atteintes portées à leur dignité, une seule alternative possible est apparue aux yeux des participant-e-s : la liberté de circulation pour toutes et de tous, ce qui implique

de repenser notre modèle de société globalisée et les rapports Nord/Sud.

LA LIBERTÉ DE CIRCULATION REVENDIQUÉE À L'ONU

Après cette mise en situation, plusieurs pistes d'actions ont été évoquées par les associations organisatrices et les participant-e-s. Ainsi, six campagnes associatives ou inter-associatives ont été présentées : *Boats4People*, la campagne contre Frontex (Migreurop), la Charte Mondiale des Migrants, la campagne Visa pour le Monde (Emmaüs international), le Passeport de citoyenneté universelle (Utopia), la campagne contre l'enfermement (FASTI). Ces différentes campagnes ont également fait l'objet d'un débat afin de questionner leur portée et leur cohérence et de proposer des solutions adaptées.

L'annonce de prochains événements mobilisateurs ont permis de clôturer le module : un séminaire organisé par le réseau Des Ponts Pas Des Murs - France à l'automne prochain et le projet de porter la question de la liberté de circulation à l'agenda des discussions des Nations-Unies. ■

Boats4People *L'Oloferne a pris la mer*



Cinquante-quatre morts, encore, il y a quelques jours... Le nombre de personnes migrantes mortes ou portées disparues en Méditerranée ne cesse d'augmenter. Ainsi, en 2011, plus de 1 500 hommes et femmes ont trouvé la mort en Méditerranée selon le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR). Pour dénoncer ces morts, fruit de la politique des états membres de l'Union européenne, et pour sensibiliser l'opinion publique, *Boats4people* a affrété un voilier, l'Oloferne, qui est parti le 2 juillet de Cecina, en Italie, pour rejoindre Monastir, en Tunisie, en refaisant le trajet de ces migrants. A son bord, des militant-e-s, pour la première étape de la traversée ainsi que des documentaristes et le père de l'un des disparus. Des parlementaires, des artistes et journalistes se joindront à l'équipage lors des étapes suivantes.

C'est Fernanda Marruchelli, coordinatrice projets à la FASTI et impliquée dans le projet depuis son lancement, qui s'est rendu à Cecina au départ de l'Oloferne pour y représenter le Mouvement des ASTI. L'occasion pour elle de rappeler les mots d'ordre de la Fédération : « *Liberté de circulation et d'Installation, fermeture des CRA et abrogation du règlement Frontex* ».

« À Paris, ajoute Fernanda Marruchelli, nous organiserons un lâcher de bateaux en papier dans le Canal Saint-Martin à la hauteur du Quai de Jemmapes le mardi 17 juillet à partir de 19 heures pour dénoncer cette hécatombe en raison d'une politique de non-assistance à personnes en danger. » ■

Vous pouvez suivre le périple militant de l'Oloferne sur le site : <http://www.boats4people.org/index.php/fr/>

A LIRE

« La Force du collectif », Entretien avec Charles Piaget, par le Réseau citoyens résistants.

Lip, grande fabrique de montres à Besançon, vécut en 1973 une lutte exemplaire. Celle-ci déboucha sur une autogestion innovante. Ce conflit fut très médiatisé à l'époque. En revanche, la minutieuse construction du collectif au sein de l'entreprise est peu connue. Syndicaliste et porte-parole des Lip, Charles Piaget (né en 1928) a été l'un des principaux acteurs de ces luttes. Il poursuit aujourd'hui encore son combat pour davantage de justice sociale. Le Réseau citoyens résistants, émanation de CRHA (organisateur du rassemblement annuel des Glières), structuré en groupes locaux, s'investit dans la rédaction d'un projet de société tout en expérimentant une méthode de travail collectif. A la recherche de méthodes démocratiques, il a voulu faire connaître et mettre en valeur l'expérience de Charles Piaget, qui a puisé dans ses souvenirs et ses notes pour nous expliquer ce que peut permettre la force du collectif.

Aux éditions Libertalia, 64 pages, 5 euros.

« Villes sous contrôle, la militarisation de l'espace urbain », un livre de Stephen Graham aux éditions de La Découverte.

Checkpoints, drones. GPS, passeports biométriques, insectes cyborgs. puces RFID, détecteurs de cibles, dirigeables de surveillance, bombes « incapacitantes » et arsenal « non létal »... Qu'ont en commun toutes ces « technologies » qui, pour certaines, semblent relever de la science-fiction et qui, pour d'autres, imprègnent déjà notre quotidien de citoyens ? Concoctées dans les laboratoires de l'armée, elles sont les nouvelles armes de la guerre en cours, cette « guerre asymétrique » ou « permanente » qui transforme les armées occidentales en forces contre-insurrectionnelles high-tech et chacun d'entre nous en cible potentielle nécessitant d'être identifiée, pistée, surveillée, au nom de la prévention d'une menace indistincte. Avec Israël comme laboratoire et la « guerre contre le terrorisme » comme terrain d'application mondial, cette nouvelle forme de conflit touche de manière très différenciée les habitants du monde riche et ceux des espaces post- et néocoloniaux. Elle se signale cependant par un trait commun à tous ces territoires : ses champs de bataille ne sont plus les plaines ou les déserts, mais les principales agglomérations urbaines mondiales. Dans le sillage des travaux de Mike Davis, Naomi Klein ou Eyal Weizman, le livre de Stephen Graham nous donne les clés pour comprendre les logiques profondes de cet emballement militaro-sécuritaire globalisé.

MANIFESTONS

Juillet

13

KÖLN (ALLEMAGNE) Camp No Borders jusqu'au 22 juillet. Davantage de renseignements sur : <http://noborder.antira.info/fr/>

17

PARIS Boats4People organise un lâcher de bateaux en papier dans le Canal Saint-Martin pour dénoncer la mort des personnes migrantes en Méditerranée. Rendez-vous à la hauteur du Quai de Jemmapes à partir de 19 h 00.

Août

24

Université).

TOULOUSE 12^{ème} Université citoyenne d'Attac France. Du Vendredi 24 Août 2012 (Toute la journée) - Lundi 27 Août 2012 (Toute la journée), rendez-vous Université de Toulouse II - Le Mirail, Toulouse (Métro Mirail-Université).

Septembre

14

tions.

LA COURNEUVE Rendez-vous à La Fête de l'Humanité. La fête ouvrira ses portes le vendredi 14 septembre à 17h30, puis samedi 15 et dimanche 16 à 9 heures. La FASTI tiendra un stand au Forum des Associations.

28

PARIS Rencontre Regards Croisés sur la Palestine. Rendez-vous à 19 heures au Siège de la FASTI, 58 rue des Amandiers, 75020 Paris. Renseignements auprès de Vanessa Fourez (v.fourez@fasti.org)

29

PARIS Réunion des Commissions Fédérales Femmes et Séjour Europe tout le week end et Réunion de la Commission Nord-Sud, le samedi matin. Renseignements et inscriptions auprès des coordinatrices.

Octobre

06

PARIS Formation sur le financement des activités linguistiques dans les ASTI. Rendez-vous à 14 heures au Siège de la FASTI. Inscription et renseignement coordination@fasti.org